

Introduction : Audit Social, état des lieux et nouveaux champs

Jean-Marie PERETTI¹

L'IAS a été créé par Raymond VATIER en 1982 avec pour mission de favoriser les échanges de bonnes pratiques d'audit social entre praticiens, auditeurs, DRH, consultants et enseignants-chercheurs, de contribuer à la promotion de l'audit du social et de la Responsabilité sociétale et d'explorer de nouveaux champs et de nouveaux outils. Dès sa création la formule d'une université fin septembre, à Jouy en Josas d'abord puis à Aix en Provence a permis de faire vivre une communauté d'apprentissage au service de cette discipline émergente en Europe. En France, la dynamique des années 1970 autour de la responsabilité sociétale de l'entreprise d'une part et de la métrique sociale avec les indicateurs du bilan social d'autre part a suscité un vif intérêt autour de l'audit social.

Les publications des années 70 illustrent cette dynamique avec notamment les ouvrages de J. Bounine et F. Dalle, CEO de l'Oréal (*Quand l'entreprise s'éveille à la conscience sociale*, Robert Laffont, 1975), de l'AFCOD (*Les ratios sociaux, base du bilan social de l'entreprise*, EO, 1975), A. Chevalier (*Le Bilan social de l'entreprise*, Masson, 1976), E. Marquès (*La comptabilité des ressources Humaines, Hommes et Techniques*, 1975), F. Rey (*Introduction à la comptabilité sociale*, EME, 1978), J. Igalens et J.M. Peretti (*Le Bilan social de l'entreprise*, PUF, 1978), S. Blind (*Bilan social et mesure du rôle social de l'entreprise*, EO, 1977) et « Le bilan social – Les recherches et les expériences », de la *Revue française de gestion* (N° 12-13, novembre-décembre 1977) avec une vingtaine d'articles dont celui de J.M. Peretti et J.L. Roy (« Faut-il des sociétés à responsabilité illimitée ? »).

1. Professeur à l'ESSEC Business School et Titulaire de la Chaire ESSEC du changement, ancien président de l'IAS, président du CIPAS (Centre de Préparation à l'Audit Social/Sociétal).

L'obligation de publier un bilan social, document riche d'une centaine d'indicateurs bruts a accéléré les recherches autour de deux questions : comment garantir la fiabilité des informations ? Comment transformer ces informations en outils de pilotage ? Le besoin d'un audit de conformité pour assurer le respect de l'obligation légale et vérifier la fiabilité des informations a conduit à l'émergence d'un audit social de conformité. La construction de démarches d'analyse des données du bilan social a permis de réaliser des audits d'efficacité dans les domaines les plus sensibles. Cantonnée à la seule responsabilité à l'égard des salariés, l'obligation légale a dessiné un champ de l'audit social limité à la dimension GRH.

Dans les années 1980, paraissent des ouvrages consacrés à l'audit social avec ceux de J.M. Peretti et J.L. Vachette (*Audit Social*, Vuibert, 1984), de V. Ravalec (*L'Audit social et juridique*, Montchrestien, 1985), R. Vatier (*Audit de la gestion sociale*, EO, 1988) et P. Candau (*Audit Social. Méthodes et Techniques pour un Management Efficace*, Vuibert, 1989). Dans les années 2000, la bibliographie des ouvrages consacrés à l'audit social s'enrichit. Au-delà des ouvrages généraux, des ouvrages sont également consacrés à l'audit appliqué à différents champs du social notamment dans le cadre de la collection Audit des EO avec notamment ceux de M. Thévenet (*Audit de la culture d'entreprise*, EO, 1986), J. Igalens et J.M. Peretti (*Audit des rémunérations*, EO, 1986), M. Marti, (*Audit de la qualité*, EO, 1986), M. Joras et J.M. Peretti (*Audit de l'aménagement des temps de travail*, EO, 1986), F. Boneu (*Audit de la communication interne*, EO, 1990), G. Egg (*Audits des emplois et gestion prévisionnelle des ressources humaines*, EO, 1993), P.L. Zaccarie (*Audit de la communication globale*, EO, 1993), C. Bourcier et Y. Palobart (*La Reconnaissance*, EO, 1997).

Les trente dernières années ont été marquées par la diversité croissante des missions confiées aux auditeurs sociaux/sociétaux pour répondre aux enjeux prioritaires des matrices de matérialité. Les nouvelles obligations légales en matière de rapport extra-financier ont stimulé les travaux de recherche en matière de métrique dans tous les domaines prioritaires de la RSE. L'élargissement du champ de l'audit social reflète l'évolution du contexte. Le devoir de vigilance a imposé des pratiques d'audit de conformité tout au long de la chaîne de valeur. L'importance croissante des engagements en matière de RTE (responsabilité territoriale de l'entreprise), de lutte contre la corruption, de réduction de l'empreinte environnementale ou de DEI (Diversité-Equité- Inclusion) a conduit les auditeurs à investir de nouveaux champs d'audit.

Les universités organisées par l'IAS ont accompagné l'élargissement du champ traditionnel de l'audit social et permis aux acteurs intéressés d'échanger et de progresser. Depuis 1982 avec une première rencontre, organisée à Jouy en Josas, des universités de l'Audit social se sont déroulées dans 20 pays et 38 villes, sur les quatre continents, avec au total, plus de 2 500 communications présentées et publiées, plus de 4 000 interventions et plus de 8 000 auditeurs dans 16 pays. Il faut souligner la richesse des interventions et des échanges lors de ces 65 ren-

contres avec 37 universités d'été qui se sont déroulées à Aix en Provence, Paris, Toulouse, Bordeaux, Lille, Luxembourg, Marseille, Nice, Poitiers, Saint Étienne, Pau, Montpellier, Dijon, Mons (Belgique), Montréal (Québec), Dakar (Sénégal) et Yaoundé (Cameroun), les 26 universités de 1982 à Hammamet (Tunisie), Marrakech (Maroc), Alger (Algérie), Beyrouth (Liban), Corte (France), Moscou (Russie), Dakar (Sénégal), Genève (CH), Tanger (Maroc), Zeralda (Algérie), Tunis (Tunisie), Kaslik (Liban), Agadir (Maroc), Oran (Algérie), Zadar (Croatie), Pékin (Chine), Tours (France), Sofia (Bulgarie), Le Gosier (Guadeloupe), Brest, Toulouse, Tanger, Paris et les deux universités d'automne organisées à Kinshasa (République démocratique du Congo) et Pointe Noire (Congo).

Les thèmes retenus depuis 40 ans traduisent l'évolution du champ de l'audit social. Ils ont permis d'aborder des questions à forts enjeux et de mettre en valeur l'importance de l'apport de l'audit social pour aider les organisations à relever les défis sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance dans le contexte volatil, incertain, complexe et ambigu des années 2020 au travers du prisme de la chaîne globale de valeur (CGV), aider les entreprises à assumer leur responsabilité à l'égard des territoires parties prenantes de sa chaîne globale de valeur, à intégrer les relations entre audit social et impact dans la perspective d'un « capitalisme de l'impact » caractérisé par la responsabilisation étendue de l'entreprise à la prise en compte de l'impact de son activité sur l'ensemble de son environnement direct et indirect.

Le développement de l'Intelligence Artificielle offre aux auditeurs de nouvelles missions et des outils pour gagner en efficacité et en compétences pour faire face au renouvellement des attentes des parties prenantes. Le champ de l'audit social ne cesse de se renouveler avec une extension des missions d'audit du social et du sociétal et de nouveaux champs à explorer.